

Unité : Division SERVICES de la DIRO

Poste n° :

**Météorologiste Conseil Service (MCS)
DIRO/SERVICES/MCS_sa**

Corps / Grade : Ingénieur des Travaux de la Météorologie

Emploi-type correspondant : Météorologiste Conseil

Valorisation fonctionnelle du poste : RIFSEEP 1 pour TSM, 3 pour ITM

Localisation géographique du poste : CMIRO Rennes, éligible au travail à distance

Conditions de travail :

Mode de travail : SP (semi-permanent) et HB (activités en horaires bureau)

Contraintes liées au poste :

Susceptible d'être soumis à astreinte : non

Susceptible d'être soumis à assignation : oui

Déplacements : oui

Mission de la division SERVICES :

La division SERVICES a pour mission d'organiser, de mettre en œuvre et de coordonner les fonctions « prévision », « climatologie » et « services météorologiques et climatiques » réalisés au sein de la DIR.

Sous le pilotage de la DirOP, de la DSM et de la DCSC et, au travers des structures adéquates, la division SERVICES participe à la coordination des actions impactant le domaine de la prévision et de la climatologie à Météo-France. Elle en assure la mise en œuvre en suivant les recommandations techniques de la DirOP, de la DSM et de la DCSC et les exigences émises par la DSR.

La division SERVICES comprend deux types de postes :

- « chef prévisionniste régional » (CPR) chargé principalement de la « vigilance et gestion de crise » et de la coordination de la prévision conseil,
- « météorologistes conseil » (MC et MC_sa) qui assurent différentes activités de service (« conseil météo & climat ») ainsi que le soutien aux CPR en situation difficile ou de crise.

Plus de renseignements : document d'organisation cadre des divisions Service en DIR et document d'organisation le déclinant au niveau de la DIRO

Activités du poste MC :

Le Météorologiste Conseil sans astreinte (MC_sa) a pour mission de fournir les services adaptés aux activités des clients assignés à la DIR, qu'ils soient sous contrat commercial ou convention institutionnelle. Cette mission comporte des activités de :

- production/conseil en temps réel (prévision) et en temps différé (climatologie)
- contribution au suivi de la qualité de la chaîne de production en particulier la production finalisée
- représentation de la DIR dans des réunions régionales (sécheresse, canicule, gestion de l'eau...)
- autres activités de fond (études de cas, écoute client, contributions aux formations internes et à destinations des clients et partenaires extérieurs, participations aux RETEX,

Fiche de poste MC dérogatoire DIRO	FdP_MC H12 sans astreinte ni renfort CPR
Date de la version : 08/04/2021	Version n° 1

exercices...)

Le MC_sa tient l'ensemble des types de vacations (hors vacation renfort CPR tenu par le MC ou le CPR).
Le MC_sa agit comme expert désigné par l'encadrement de la DIR pour répondre aux sollicitations extérieures: réponses aux médias, interventions auprès des préfectures (y compris en cas de crise), contact avec des associations ou observatoires. Il peut se voir attribuer des missions ou portefeuilles d'action spécifiques (réfèrent thématique, production de rapports, enquêtes de vulnérabilité locale).

De façon dérogatoire pour des agents issus d'un poste restructuré et affectés sur le poste MC lors de la création de la division Services, le poste peut être tenu à distance ; mais, lorsque possible, la fonction de renfort du CPR pourra être mise en œuvre au CMIR.

Note : les prévisionnistes amont régionaux qui ont obtenu un Droit à Option dans le cadre de l'ICP sur le poste de MC continueront à tenir leur fonction de PAR en horaires permanents tant que l'alimentation de Symposium ne sera pas supprimée.

Supérieur hiérarchique : Responsable de la Division SERVICES

Compétences (savoir, savoir-faire souhaité ou à acquérir) :

- **Connaissances de base**

Connaissance des aspects techniques et scientifiques de MF	Requise	Niveau 2
Météorologie dynamique	Requise	Niveau 2
Météorologie générale	Requise	Niveau 3
Climatologie et dynamique du climat	Requise	Niveau 2
Connaître et savoir interpréter les données d'observation	Requise	Niveau 3
Connaissance des produits de Météo-France	Requise	Niveau 2
Hydrologie	Requise	Niveau 2
Géographie	Requise	Niveau 2
Statistiques	Requise	Niveau 2

Fiche de poste MC dérogatoire DIRO	FdP_MC H12 sans astreinte ni renfort CPR
Date de la version : 08/04/2021	Version n° 1

- **Savoirs faire généraux**

Savoir communiquer oralement	Requise	Niveau 3
Savoir rédiger	Requise	Niveau 3
Savoir travailler en équipe	Requise	Niveau 3
Savoir travailler en réseau	Requise	Niveau 3

- **Connaissances et compétences appliquées**

Connaissance des différentes catégories d'utilisateurs des prévisions météorologiques	Requise	Niveau 3
Changement climatique et influence des activités humaines sur le climat	Requise	Niveau 2
Connaître le climat de la zone de production	Requise	Niveau 3
Connaître les sources d'informations climatologiques (réseau, télédétection, modélisation)	Requise	Niveau 3
Connaître et savoir utiliser les outils climatologiques	Requise	Niveau 3
Techniques d'analyse et de prévision générale du temps	Requise	Niveau 3
Prévision probabiliste	Requise	Niveau 3
Connaître et savoir utiliser les outils de prévision	Requise	Niveau 3
Connaître et savoir utiliser les outils de production	Requise	Niveau 3
Connaissance des données de production	Requise	Niveau 3
Agrométéorologie	Requise	Niveau 2
Techniques de prévision routière	Requise	Niveau 3
Techniques de prévision marine	Requise	Niveau 2
Savoir utiliser les outils collaboratifs	Requise	Niveau 3

- **Aptitudes**

Sens de l'organisation	Requise	Niveau 2
Esprit d'analyse	Requise	Niveau 3
Esprit de synthèse	Requise	Niveau 3
Sens des relations humaines (contact, communication...)	Requise	Niveau 3
Capacité d'autonomie	Requise	Niveau 3
Réactivité	Requise	Niveau 3
Pro-activité	Requise	Niveau 3
Résistance au stress	Requise	Niveau 3
Savoir vulgariser un discours technique	Requise	Niveau 2
Savoir adapter sa réponse aux besoins et enjeux du client	Requise	Niveau 3

Observations éventuelles relatives au poste :

Le Météorologiste Conseil pourra être amené à développer des compétences spécifiques selon le contexte. Les éventuelles spécificités seront décrites dans une décision ou consigne de la DIR.

PROJET

Fiche de poste MC dérogatoire DIRO	FdP_MC H12 sans astreinte ni renfort CPR
Date de la version : 08/02/2021	Version n° 1